



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFECTURE DE LA ZONE DE DEFENSE SUD



LE PREFET  
DELEGUE POUR LA SECURITE  
ET LA DEFENSE

MARSEILLE, le 07 OCT. 2009

EL / N° 4624

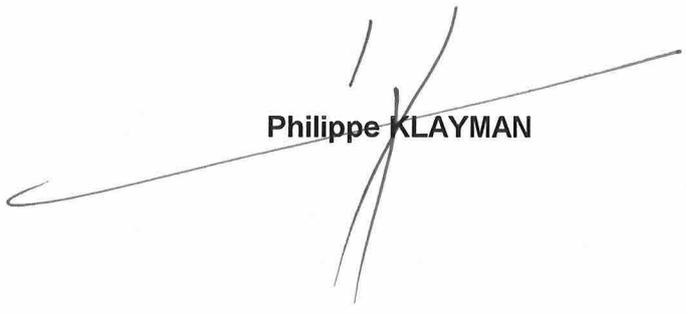
Monsieur le député,

Par courrier en date du 2 octobre 2009, vous avez appelé mon attention sur le financement d'un dispositif de vidéoprotection à Auriol au titre du fonds interministériel de prévention de la délinquance (FIPD) 2009.

Je vous informe qu'une suite favorable a été donnée à la demande de la commune d'Auriol à qui j'ai décidé d'allouer 30 000 euros pour l'installation de son système de vidéoprotection.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le député, l'expression de ma considération très distinguée.

*Bien à vous*

  
Philippe KLAYMAN

Monsieur Richard MALLIE  
Premier questeur de l'Assemblée Nationale  
Député des Bouches-du-Rhône  
20 rue Jules Ferry  
13120 GARDANNE